



Modification et inscription à l'annuaire des associations brestoises

Vous représentez une association qui n'est pas inscrite dans l'annuaire des associations brestoises ? La présentation d'une association est erronée ou incomplète ? Avant d'entreprendre toute démarche de demande de subvention, de prêt de salle, faites-vous connaître de la collectivité.

Inscription à l'annuaire des associations

Un formulaire téléchargeable est disponible pour établir cette déclaration :

[Télécharger le formulaire](#) (pdf, 219 Ko).

Modification d'informations dans l'annuaire des associations

Un formulaire téléchargeable est disponible pour modifier les informations en notre possession:

[Télécharger le formulaire](#) (pdf 137 Ko)

Vous devrez renseigner tous les éléments permettant d'identifier l'association et son ou ses secteurs d'activité.

Le formulaire complété devra être adressé par voie postale à la mairie de Brest, 2, rue Frézier CS 63834 - 29 238 Brest Cedex 2.



A noter : cette démarche doit être entreprise par un représentant légal de l'association

Dernière mise à jour le : **27 novembre 2019**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 33 50 50

www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30